

Géographie

Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter

Question : Face aux changements globaux et aux risques qui en découlent, comment limiter la vulnérabilité des sociétés humaines ?

*Vulnérabilité : Aptitude d'un milieu, d'un bien, d'une personne ou d'une société à subir un dommage à la suite d'un événement, naturel ou anthropique (causé par l'humanité) .

Séance n°2 : La gestion du risque inondation à Trèbes

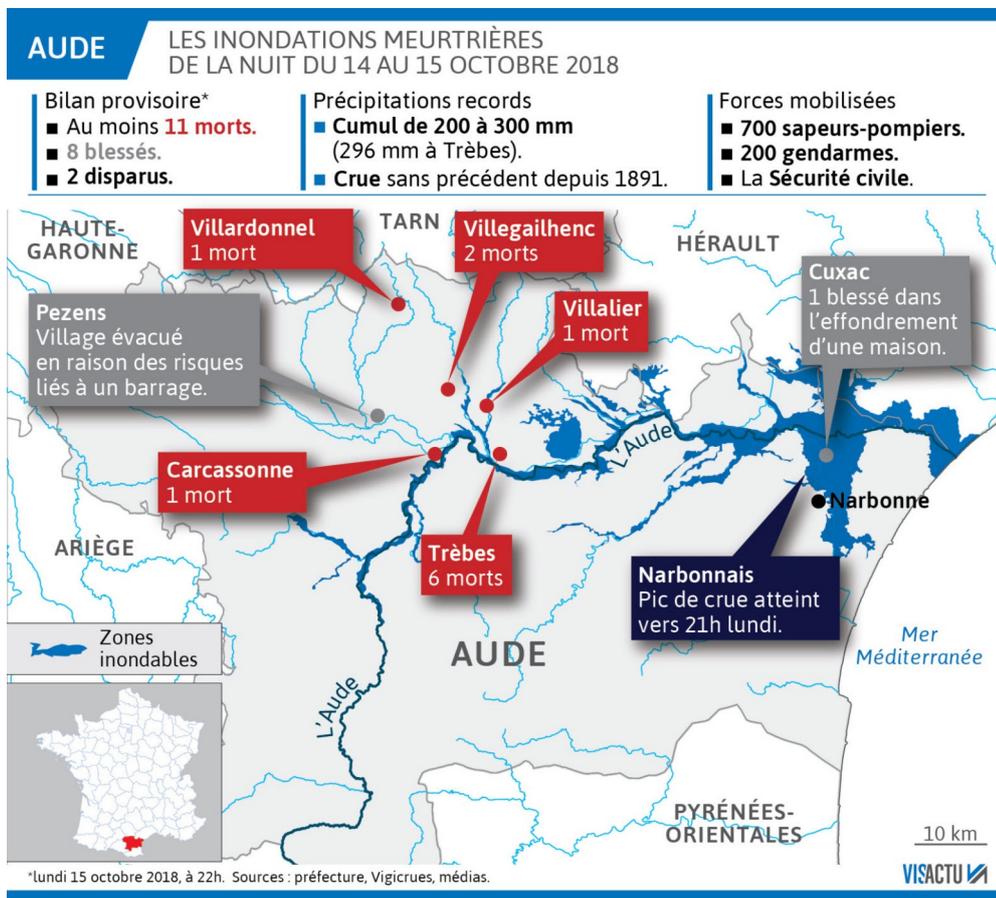
Problématique : Comment les habitants de Trèbes peuvent-ils se prémunir du risque d'inondation ?

Document n°1 : Vidéo : Les inondations de la nuit du 14 au 15 octobre 2018 vues dans aux infos – M6 (*Attention documentaires catastrophistes*)

https://youtu.be/SK14o_FzUX0 / <https://youtu.be/1UTngKfW8vg>



Document n°2 : Le bilan des inondations de la nuit du 14 au 15 octobre 2018 dans l'Aude



ACTIVITE n°1 : Décrire l'événement qui a touché la ville de Trèbes dans la nuit du 14 au 15 octobre 2018.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

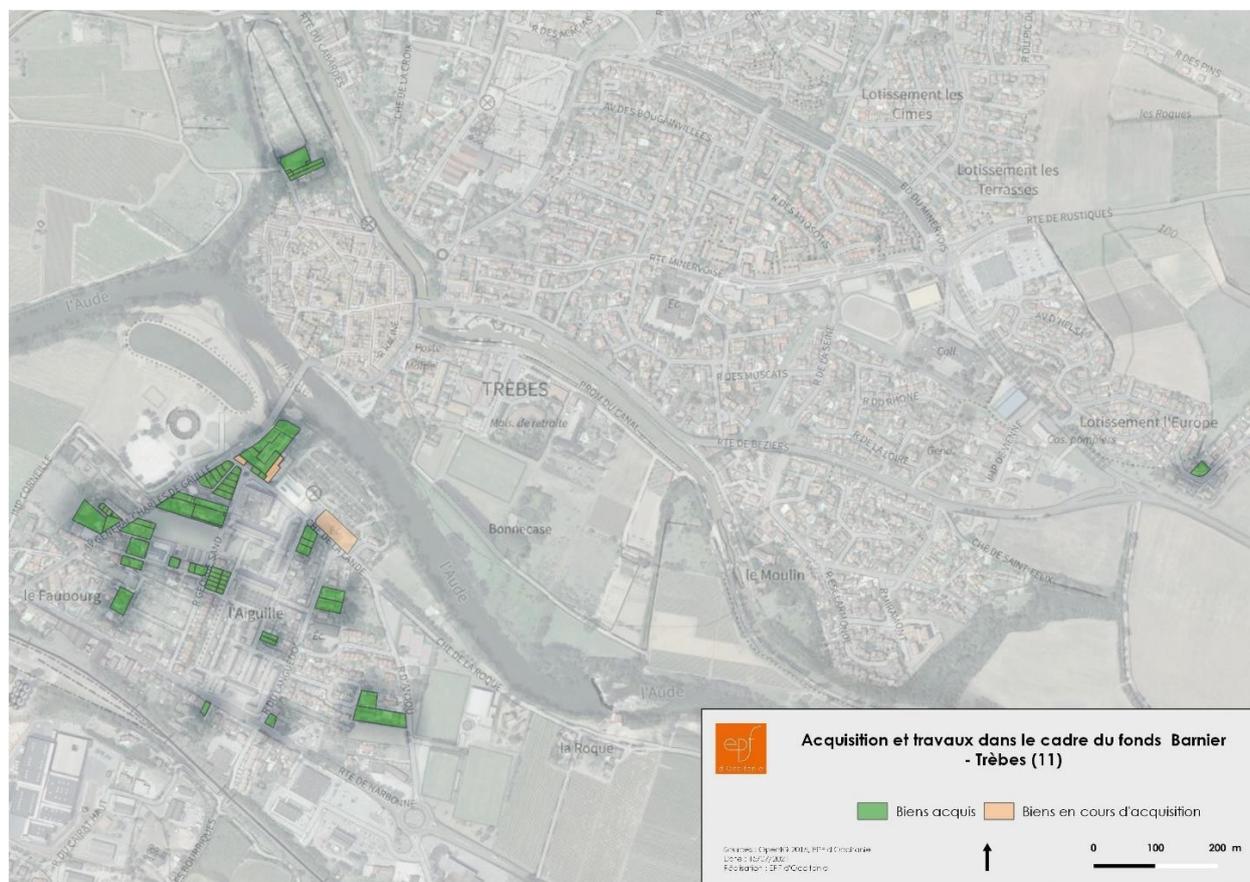
.....

.....

En application de l'article L.562-1 du code de l'Environnement, le PPRi vise à interdire les implantations humaines (habitations, établissements publics, activités économiques) dans les zones les plus exposées où la sécurité des personnes ne pourrait être garantie, et à les limiter dans les autres zones inondables. Le PPRi veille également à préserver les capacités d'écoulement des cours d'eau et les champs d'expansion de crue pour ne pas augmenter le risque. Il prévoit, à travers son règlement, d'une part des dispositions pour les projets nouveaux et d'autre part des mesures de réduction de la vulnérabilité sur le bâti existant. (...)

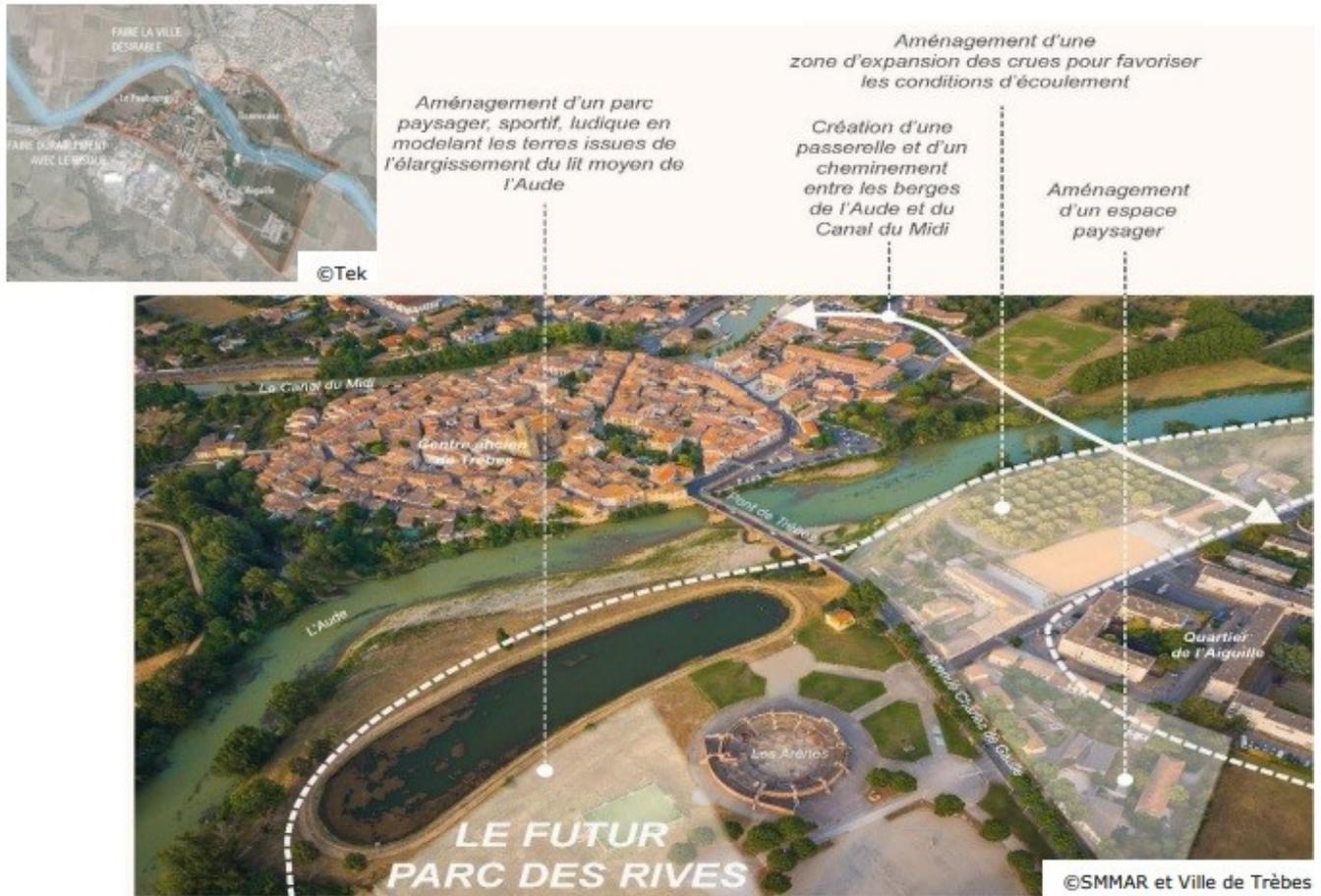
Il comprend le règlement de la nouvelle zone suivante :

La zone RIO relative aux terrains ou îlots inondés lors de la crue des 15 et 16 octobre 2018 qui font l'objet de procédures d'acquisitions au titre du **Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs dit Fonds Barnier*** afin que les constructions existantes soient démolies compte tenu de leur niveau d'exposition au risque inondation et de la menace grave pour les vies humaines.



Source : Dossier de Presse du de l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie – 23 juillet 2021

Document n°4 : Projet d'aménagement du futur parc des rives de l'Aude à Trèbes



Pour faire face au risque d'inondations, la ville de Trèbes et le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) et ses Syndicats de Rivières adhérents œuvrent à la définition des aménagements hydrauliques visant à la réduction de la vulnérabilité en les intégrant dans une réflexion d'ensemble de recomposition urbaine. Le projet prévoit une renaturation importante des berges de l'Aude ainsi que l'aménagement paysager d'une large part des quartiers sud.

Source : Dossier de Presse du de l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie – 23 juillet 2021
https://www.epf-occitanie.fr/wp-content/uploads/2021/07/DP_Aude_23-juillet_version-def.pdf

Documents 2 et 3 :

ACTIVITE n°2 : Expliquez comment la ville de Trèbes s'est organisée pour éviter une nouvelle catastrophe à l'avenir :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

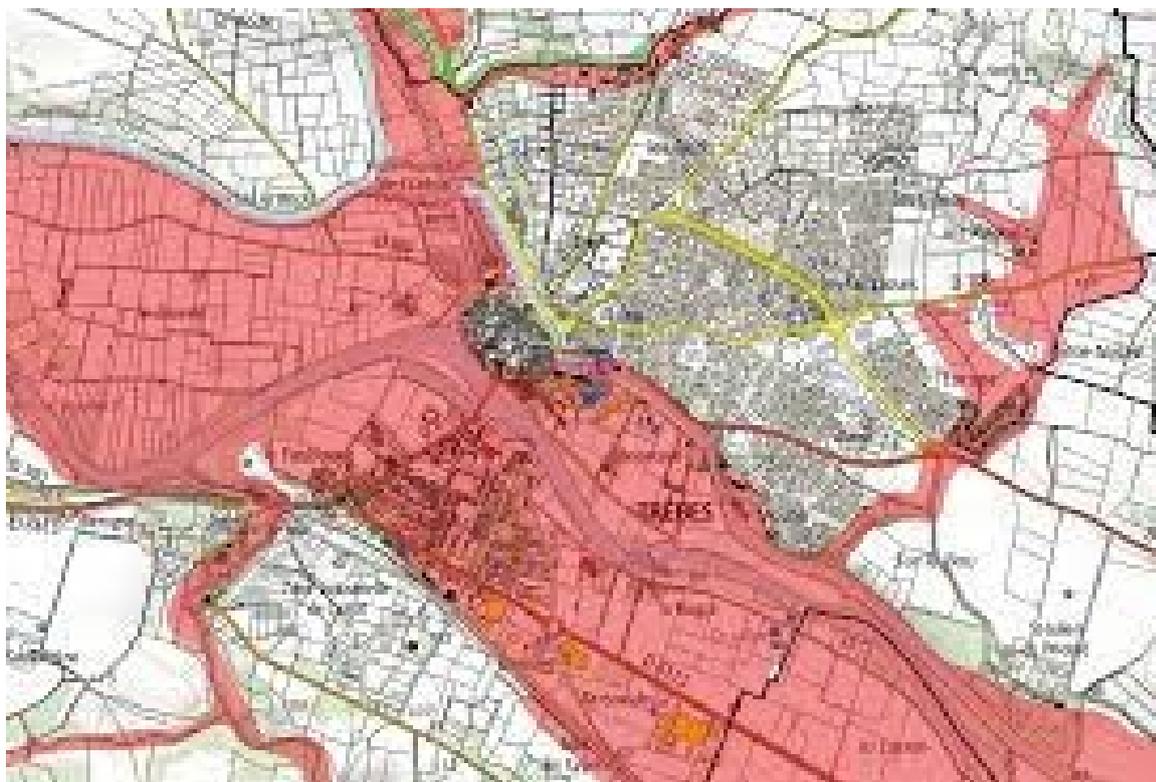
.....

.....

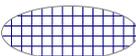
.....

ACTIVITE n°4 : A partir des documents étudiés compléter la légende et le croquis ci-dessous en lui donnant un titre :

Titre :



Légende :

ACTIVITE n°5 : Construire un argumentaire présentant l'intérêt d'un plan de prévention des risques :

Sections tertiaires :

Sujet 1 : Imaginez que vous êtes un agent immobilier de Trèbes, rédiger votre argumentaires de vente pour une résidence située dans le quartier de l'Aiguille. Vous exposerez les contraintes de la localisation dans un premier temps puis insisterez sur les mesures de préventions des risques et sur les aménagements réalisés afin de limiter la vulnérabilité de ce bien et de rendre le site plus attractif.

Sections industrielles (BTP)

Sujet 2 : Imaginez que vous êtes responsable de la commission Travaux de la mairie de Trèbes, écrivez un courrier à un entrepreneur de Travaux Publics local pour lui demander un devis afin de réaliser les travaux d'aménagement des berges de l'Aude. Vous rappelerez dans un premier temps les circonstances qui ont conduit à faire ces travaux et vous expliquerez ensuite les aménagements à prévoir dans le cadre du PPRi.